RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Circonscription d'ALENÇON

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Élections Législatives du 23 Juin 1968

Joseph CAMUS

MAIRE-ADJOINT D'ALENÇON

Directeur du Centre de Formation Professionnelle des Adultes
Président départemental de la Convention des Institutions Républicaines

CANDIDAT UNIQUE DE LA

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste



Remplaçant éventuel : **Jean-Claude HENNEQUIN**
Professeur à Domfront

CHÈRES ÉLECTRICES,

CHERS ÉLECTEURS,

Contraint par les événements, et obligé de différer l'organisation d'un référendum, le Chef de l'État a choisi la seule solution démocratique et légale qui lui restait, pour permettre au Pays de retrouver une vie normale : la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'élection de nouveaux députés.

VOUS VOTEREZ DONC LE 23 JUIN PROCHAIN ! RÉFLÉCHISSEZ !

La propagande officielle vous demande, une fois de plus, d'approuver une politique que personne ne connaît d'avance!

Le Pouvoir actuel n'a pas de programme : il vit au jour le jour !

Il promet maintenant à tous la participation :
Aux paysans, la juste rémunération de leurs produits.
Aux ouvriers, de meilleures conditions de vie.
Aux étudiants, une nouvelle Université !

MAIS QUI L'A EMPÊCHÉ DE LE FAIRE DEPUIS 10 ANS ?

Au lieu de cela, le Chef de l'État polémique et dénigre ses adversaires politiques, agitant on ne sait quel épouvantail, comme si la France n'avait pas existé avant lui et ne pouvait vivre après lui !

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE, qui représente l'ordre démocratique, librement consenti dans le seul intérêt général, vous propose de construire avec elle une société de justice et de fraternité, respectant et acceptant les oppositions, et ne se posant pas en unique défenseur de la République.

Elle vous propose un programme capable de répondre à la volonté populaire qui s'est manifestée au cours des dernières semaines.



Des Institutions démocratiques stables

— Suppression de l'article 16 de la Constitution, trop tentant pour un apprenti dictateur éventuel ;

— Établissement d'un contrat de législature entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale à l'occasion de l'investiture du Premier Ministre ;

— Dissolution **obligatoire** de la Chambre en cas de crise ministérielle.



Une Société de citoyens libres

— **Reconnaissance de la Section syndicale d'entreprise ;**

— Redonner aux Conseils Généraux et aux Conseils Municipaux les pouvoirs qui leur reviennent de droit et usurpés par les Services administratifs ou techniques de l'État ;

— Élaborer un statut de la Radio et de la Télévision, qui garantisse sa liberté et son objectivité ;

— Création d'une Cour Suprême Constitutionnelle pour assurer le respect de la loi ;

— Assurer l'indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature.

3 *La Paix dans le Monde*

— Règlement pacifique des conflits par **l'arbitrage international ;**

— En vue du désarmement général simultané et contrôlé, nous préconisons le lancement d'une croisade contre le **péril atomique ;**

— Conversion, à des fins pacifiques, de l'industrie atomique ;

— Signature par la France des accords de Moscou ;

— Dans le cadre de notre sécurité européenne collective et de la coexistence pacifique, maintien de notre participation à l'Alliance Atlantique, en l'adaptant à la situation actuelle du Monde ;

— Construction de l'Europe des Peuples disposant :

a) D'une Assemblée élue au suffrage universel ;

b) D'un Exécutif commun aux différentes communautés ;

c) D'une politique commune pour les questions sociales, la fiscalité, la santé, les communications, la recherche scientifique et l'harmonisation des planifications nationales ;

— Une aide au Tiers Monde par une assistance technique qui lui permette de mettre en valeur lui-même ses richesses naturelles.



4 Une économie dynamique et des Finances équilibrées

— Élaboration d'un plan par législature, préparé et discuté par les Corps élus à l'échelon départemental, régional et national ;

— Mise en place d'une politique d'investissement et contrôle des investissements étrangers ;

— Recherche d'une politique agricole européenne ;

— **Équilibre et stabilisation des prix agricoles ;**

— **Création d'un Office de la viande ;**

— Révision complète de la Fiscalité; révision des modalités du crédit public et privé et réforme des institutions bancaires ;

— Création d'une Banque nationale d'investissements.



5 JUSTICE SOCIALE : l'Emploi et le Logement

— **LE DROIT AU TRAVAIL** de tous par une formation professionnelle étendue aux **ruraux** et aux jeunes filles et adaptée aux besoins ;

— Une politique préventive de reconversion de la main-d'œuvre ;

— Protection des salariés contre le chômage et les accidents du travail.

— **LE DROIT A LA SANTÉ** par l'extension et la modernisation de l'équipement hospitalier ;

— La généralisation du système conventionnel départemental ;

— Création d'un Office central des industries pharmaceutiques ;

— L'abrogation des Ordonnances sur la Sécurité sociale, et retour à une gestion saine et démocratique des fonds appartenant aux salariés.

— **LE DROIT AU LOGEMENT ;**

Révision des règles de financement de la construction, tant publique que privée ;

— Révision de l'allocation-logement, trop restrictive actuellement ;

— Mise en place d'une politique foncière communale, permettant d'éviter la spéculation sur les terrains à bâtir.

— **PROMOTION DE LA FEMME.**

— Lui assurer un salaire égal à travail égal, et aménager en conséquence les structures de l'Enseignement ;

— Aménager des équipements sociaux à l'usage des mères de famille.

— **LA SOLIDARITÉ NATIONALE.**

— Aide aux handicapés, pour leur réadaptation ou leur insertion professionnelle ;

— Indexation des pensions des victimes de guerre et anciens combattants ; de même pour les mutilés du travail et les invalides civils ;

— Mise en place d'une **politique cohérente** en faveur des **personnes âgées ;**

— Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.



6 Priorité à l'Éducation Nationale

— Promouvoir un plan cohérent d'organisation démocratique de l'Université, de façon qu'elle soit accessible à tous, en fonction des mérites et non de la fortune ;

— Lier étroitement l'enseignement en général et plus particulièrement l'Enseignement technique au marché du travail, de manière à ne pas « fabriquer » de jeunes chômeurs sortant d'école !

— Favoriser l'apprentissage artisanal, dans la mesure où il est le complément et le prolongement de l'enseignement officiel ;

— Permettre aux maîtres d'exercer leur métier d'éducateurs, en allégeant les effectifs des classes ;

— Promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.



7 Développement départemental et régional

— Développer les moyens de communications (autoroutes, téléphones) pour sortir l'Orne de son isolement et relancer son économie ;

— Défendre la vocation agricole du département et permettre aux agriculteurs d'obtenir la parité des revenus avec les autres catégories sociales ;

— Contribuer à une décentralisation des industries pour fixer sur place la main-d'œuvre ;

— Adapter le réseau électrique des campagnes aux besoins d'une agriculture moderne et d'une industrialisation possible, notamment dans le Bocage ;

— Pratiquer une politique du tourisme et mettre en place les équipements nécessaires ;

— Exiger une coordination efficace entre les régions de programme, pour éviter les graves inconvénients dus aux frontières administratives.

Pour permettre à la Fédération de réaliser ce programme d'expansion économique et sociale

Vous voterez pour son candidat le 23 Juin

Vu : LE CANDIDAT

PROUL PÈRE ET FILS - ALENCON.